



CLASSIC MID-AMATEURS

GOLF DE SAINTE AGATHE - 4 ET 5 AOUT 2018

Règlement particulier de l'épreuve

*Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs nés avant le **4 Août 1988**, licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, dont la licence est active, et à jour de droit de jeu fédéral et de certificat médical ou de questionnaire « santé » à la date du contrôle des inscrits. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Limitation d'Index :

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à **27,4**.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à **24,4**.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ce critère.

FORME DE JEU

36 trous Stroke-Play Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs repère IV (bleu).

Une série Messieurs : Départs repère II (blanc).

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur les trous 1, 4 et 5. S'il est interrompu, le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Une tenue correcte des joueurs et cadets est exigée durant l'épreuve.

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

Droit à l'image

Tout participant accorde aux organisateurs de l'épreuve le droit de filmer et d'enregistrer les images de sa participation à l'évènement (photos, reportages audios et vidéos) et les utiliser à des fins promotionnelles et publicitaires.

ENGAGEMENT

Inscription

Uniquement par courrier, accompagnée du droit d'engagement et adressée au Golf de Sainte Agathe avant la date limite d'inscription fixée au **20 juillet 2018**.

Droits d'engagement

	Adultes	80,00 €	Membres Golf de Sainte Agathe	20,00 €
--	---------	---------	-------------------------------	---------

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Une liste des inscrits sera publiée le **24 juillet à 18h00**.

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits et remplacés par un joueur de la liste d'attente.

Le nombre de joueurs est limité à 144, en respectant les quotas prévus par les dispositions fédérales

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- L'ordre du Mérite National Mid-Amateurs à la clôture des inscriptions,
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions,
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite est possible sur réservation dans les 5 jours précédant l'épreuve, hors week-end.

Tirage des départs

Lors du 1^{er} tour, le tirage se fait par sexe dans l'ordre des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage se fait par sexe dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

La liste des départs du premier tour sera publiée le **2 août 2018 à 18h00**.

Prix et Remise des Prix

Résultats et remise des prix à la fin de l'épreuve, suivis d'un cocktail.

Prix aux trois premiers de chaque série.

En cas d'absence injustifiée à la remise des prix, le prix sera remis au joueur suivant dans le classement.



CLASSIC MID-AMATEURS – GOLF DE SAINTE AGATHE

4 et 5 août 2018

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2018, s'être acquitté du droit de jeu fédéral et avoir enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf de Sainte Agathe) au plus tard le **vendredi 20 juillet**, par courrier.

**Golf de Sainte Agathe
Plaine de Sainte Agathe
RD 2144
03310 NERIS-LES-BAINS**

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

Le joueur reconnaît avoir pris connaissance des dispositions du règlement particulier de l'épreuve.

DROITS D'ENGAGEMENT

Adultes	80,00 €	Membres Golf de Sainte Agathe	20,00 €
---------	---------	-------------------------------	---------

Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours.